

# Comité social territorial central

## 21 juin 2023

### Déclaration d'ouverture de la CFTC

Monsieur le Président, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Après un premier semestre marqué par **un mouvement social sans précédent** par sa durée et son intensité **contre la réforme des retraites**, nous voici aujourd'hui au seuil d'un été qui s'annonce aussi très chaud. Pour la **CFTC**, **l'épisode social que nous venons de vivre a montré une capacité et une unité de mobilisation inédite** depuis plusieurs années. Même si l'Exécutif semble vouloir tourner la page, **nous restons convaincus de l'inadéquation de cette réforme qui n'a rien résolu** (le récent rapport du conseil national des retraites de jeudi dernier pointe déjà de nouveaux déficits dès l'an prochain). Pour nous, le Gouvernement s'est égaré sur la méthode. Il s'est trompé de cible en imposant 2 années supplémentaires et a surtout réussi à braquer durablement l'opinion en restant sourd à toute critique et imperméable à toute discussion sur les vrais sujets comme la pénibilité ou l'emploi des seniors. Aujourd'hui, à l'issue de ce combat, **nous voulons avant tout remercier tous les agents de la Ville qui se sont mobilisés parfois sans compter** dans les assemblées, les manifestations et les actions. Notre détermination est un avertissement.

**Les dernières annonces gouvernementales montrent qu'il est temps d'aborder sérieusement la question du pouvoir d'achat des agents publics.** Les 1,5 % d'augmentation du point d'indice à compter du 1<sup>er</sup> juillet seront les bienvenus mais restent pour la **CFTC** insuffisants au regard des périodes de gel du point qui ont fait perdre en près de 20 ans entre 20 et 25 % de revenus aux agents des trois fonctions publiques. **Cet appauvrissement est une réalité qu'il faut bien nommer et dénoncer. Il contribue largement à cette perte d'attractivité du secteur public.** Sur les autres mesures comme la prime de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires gagnant moins de 3 250 € bruts mensuels et que les collectivités ont la « possibilité » d'appliquer, la **CFTC** vous demande, Monsieur le Maire, que la Ville s'engage à les rendre effectives dans l'intérêt des agents et particulièrement pour ceux ayant les rémunérations les plus faibles. L'aplatissement ces dernières années des grilles indiciaires par suite des revalorisations successives du SMIC ont été un facteur de découragement pour beaucoup notamment les nouveaux entrants.

**Sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui, l'examen pour avis du Rapport social unique (RSU)**, la **CFTC** tient d'abord à remercier la sous-direction du pilotage de la DRH et particulièrement le service de la prospective et de la synthèse pour ce travail de très grande qualité.

En application des nouvelles dispositions réglementaires de 2020, le RSU a remplacé depuis 2022 l'ancien Bilan social annuel. La **CFTC** se félicite également que les indicateurs définis antérieurement à 2020 à la suite d'un important travail entre les organisations syndicales et l'administration aient pu être conservés même si la réglementation ne les imposait pas tous. La mise en ligne de ce document avant la fin de l'année (IntraParis) et l'accessibilité au grand public (paris.fr) est aussi une avancée qu'il convient de souligner.

Parmi les informations que ce rapport nous apporte, certaines sont toujours aussi préoccupantes. Depuis 2018, la **CFTC souligne la poursuite du vieillissement des agents de la Ville** : leur âge moyen se situe désormais à **47 ans et 6 mois soit 2 mois de plus qu'en 2021** (47 ans et 4 mois) et une augmentation de 1 an et 6 mois sur 6 ans (46 ans en 2016). Plus de 15 000 agents ont 55 ans ou plus.

La pyramide des âges inversée donne une image un peu inquiétante de cette évolution qui confirme à l'échelle globale de la Ville ce que nous constatons à travers les différents bilans sociaux des directions. **Ce vieillissement touche presque toutes les directions et la plupart des corps**. Il est préoccupant car **des tâches souvent plus nombreuses pèsent sur des agents plus âgés**. La fatigue augmente et se ressent particulièrement sur les corps techniques mais aussi sur les autres filières. Même si le nombre d'accidents du travail continue de baisser, leur taux de fréquence varie peu et leur taux de gravité augmente entre 2022 et 2021.

**A la question du vieillissement s'ajoute toujours celle des emplois non pourvus**. A fin décembre 2022, entre l'effectif budgétaire voté par le Conseil de Paris (53 653) et l'effectif réel en équivalents temps plein (49 745), **l'écart est de plus de 3 900 agents soit 7,3 % de l'effectif budgétaire : chiffres en constante augmentation par rapport à 2021** (5,3 % avec 2 800 ETP), **2020** (4,63 % avec 2 450 ETP), **2019** (3,65 % avec 1 921 ETP) **et 2016** (3,1 % avec 1 560 ETP). Ces emplois non pourvus pèsent sur l'activité de presque l'ensemble des directions (un exemple à la DEVE avec le manque toujours criant de bûcherons qui sur certains ateliers n'assument plus que les tâches d'absolue priorité). **La question des recrutements reste donc déterminante pour les années à venir car ces sous-effectifs pèsent lourd sur les équipes et particulièrement sur les agents les plus expérimentés et les plus âgés et ce ne sont pas les 2 ans de plus de la réforme des retraites qui changeront la donne !**

**Vieillesse et sous-effectifs** : au regard de ces deux éléments, la **CFTC demande à la Ville de poursuivre le travail engagé sur les questions d'attractivité**. Et à près d'un an des jeux à Paris, notre organisation souhaite que notre exécutif reprenne à son compte sur ce sujet la belle devise olympique, bien de circonstance ici : « Citius, Altius, Fortius - Communiter » c'est-à-dire **d'aller plus vite, plus haut et plus fort – ensemble dans l'intérêt de la collectivité parisienne et de ses agents**.

La **CFTC** vous remercie de votre attention.

**La CFTC à vos côtés !**  
**Pour vous défendre et vous informer**

*1919 - 2023 - Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes*

**01 43 47 84 70 | [syndicat-cftc@paris.fr](mailto:syndicat-cftc@paris.fr) | <https://syndicat-cftc.fr>**